

**FR****PORTWEST®****CASQUETTE ANTI-HEURT**

CODE: PW59 - PW69 - PW79- PW89

**EN 8012: 2012  
+ A1:2012**Portwest Clothing Ltd, Fields End Business Park, Thurnscoe,  
South Yorkshire S63 0JF, United KingdomPortwest Limited, IDA Industrial Park, Westport, Co Mayo,  
F28 FY88, IrelandName & Address of the Notified Body having issue EC certificate:  
*INSPEC International Ltd, Notified Body nr 0194  
56 Leslie Hough Way, Salford, Greater Manchester, M6 6AJ, UK***FR - CASQUETTE ANTI-HEURT POUR L'INDUSTRIE CONFORME AUX EXIGENCES  
ESSENTIELLES DE LA DIRECTIVE 89/686/CEE ET AUX EXIGENCES GÉNÉRALES DE  
LA NORME EN812:2012****ATTENTION ! CECI N'EST PAS UN CASQUE DE PROTECTION POUR L'INDUSTRIE****UTILISATION DE LA CASQUETTE ANTI-HEURT**

Cette casquette anti-heurt ne protège pas contre les effets des chutes ou projections d'objets ou des charges suspendues en mouvement. Elle ne doit en aucun cas se substituer au casque de protection pour l'industrie spécifié dans l'EN397.

Cette casquette est réalisée de telle sorte que l'énergie développée lors d'un choc est absorbée par la destruction ou la détérioration partielle de la calotte; même si de telles détériorations se sont pas immédiatement apparentes, il est recommandé de remplacer toute casquette ayant subi un choc important. Pour assurer une protection suffisante, cette casquette doit être adaptée ou réglée à la taille de la tête du porteur. L'attention des utilisateurs est attirée sur le danger qu'il y aurait à modifier ou à supprimer l'un quelconque des éléments d'origine de la casquette à l'exception des modifications ou suppressions recommandées par le fabricant de la casquette. Les casquettes ne doivent en aucun cas être adaptées pour la fixation d'accessoires si cela ne se fait pas suivant les conseils du fabricant de la casquette.

Ne pas appliquer de peintures, solvants, adhésifs ou étiquettes autocollantes, à l'exception de ceux recommandés par les instructions du fabricant de la casquette.

**AJUSTEMENT ET INSPECTION DE LA CASQUETTE ANTI-HEURT**

Pour assurer une protection efficace, cette casquette anti-heurt doit être portée avec sa visière orientée vers l'avant et doit être ajustée à la taille de la tête de l'utilisateur avec l'attache située à l'arrière de la casquette (ajustable de 54 cm à 59 cm de tour de tête). La durée de vie de la casquette anti-heurt est affectée par plusieurs facteurs comme le froid, la chaleur, les produits chimiques la lumière du soleil ou un mauvais usage. Un contrôle quotidien doit être effectué afin de détecter tous signes de fragilisation (fêlures, fissures). Mettre la casquette au rebut en cas de détérioration. Si elle ne présente aucun défaut, elle convient alors à l'usage pour lequel elle est prévue. La date de fabrication est gravée à l'intérieur de chaque casquette anti-heurt (sur la calotte). Dans des conditions normales d'utilisation, cette casquette anti-heurt doit offrir une protection adéquate pendant 2 à 3 ans (après sa première utilisation), ou 5 ans après sa date de fabrication

**ENTRETIEN / STOCKAGE**

La casquette anti-heurt peut-être nettoyée & désinfectée à l'aide d'un chiffon imprégné d'une solution détergente faiblement concentrée. Aucun produit chimique abrasif ou corrosif ne doit être utilisé. Si la casquette ne peut-être nettoyée par cette méthode elle doit-être remplacée. Lorsqu'elle n'est plus utilisée ou lors de son transport, la casquette anti-heurt doit être stockée au sec, au frais, à l'abri de la lumière, du gel et dans un endroit garantissant qu'aucun produit chimique ou objets pointus ne puisse la déformer en tombant dessus. Cette casquette ne contient pas de substance connue comme étant susceptible de provoquer des allergies. Toutefois si une personne sensible faisait une réaction, alors quitter la zone à risque, retirer la casquette et consulter un médecin